Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 54 (1966)

Heft: 65

Artikel: Genève

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271421

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS LES CANTONS ROMANDS

VAUD

UNION DES FEMMES

70 ans et toujours jeune

L'Union des femmes de Lausanne a fêté ses 70 ans. A cette occasion, la présidente, Mme Charles, en a fait un bref historique lors de l'assemblée de la Fédération des Unions de femmes.

En 1896, cinquante-quatre femmes fondèrent l'Union des femmes. Elle fut le point de départ de toutes les Unions du canton, qui se groupèrent en fédération en 1915. Faut-il rappeler toutes les œuvres sociales créées par l'Union des femmes ? Pourquoi pas, car on a tendance à les oublier depuis qu'elles ont été reprises par les pouvoirs publics. Les œuvres sociales ont toujours pris naissance dans le privé, et le fait que les pouvoirs publics les aient prises en charge n'est-il pas la preuve de leur nécessité et de leur efficacité, reconnues, tôt ou tard, par ceux qui longtemps ne s'en étaient pas soucié ? Les femmes sont devenues les collaboratrices des hommes, souvent les inspiratrices. Et ces messieurs le savent bien.

Un passé glorieux

Dès le début, l'Union des femmes mit sur pied de nombreux cours, comptabilité, sténographie, correspondance, droit, hygiène. Le home lausannois, la Clé des Champs, le premier restaurant sans alcool, à la rue de Bourg, la Lessive de guerre, les soupes scolaires, la Ligue vaudoise contre la tuberculose, l'admission des femmes dans les commissions scolaires et, plus tard, dans bien d'autres commissions, communales ou cantonales, tout cela est dû au zèle, à l'intelligence et au dévouement de membres de l'Union des femmes qui fut aussi une des fondatrices, en 1899, de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, dont le siège est à Zurich et qui est devenue un organisme très écouté par nos autorités.

Un présent bien rempli

Il faut dire un mot des activités actuelles de l'Union : le Bureau d'adresses ou de placement, aujourd'hui en veilleuse, à cause de la haute conjoncture, les cours de français pour jeunes Suissesses allemandes, le Bureau d'aide aux mères nécessiteuses, le Bureau de Conseils juridiques gratuits, fondé en 1906 par Mlle Serment et qui continue trois fois par semaine, à rendre service grâce au dévouement de nos avocats et des dames qui les assistent.

Un mot encore des réunions mensuelles toujours agrémentées d'une causerie, et où les membres, autour d'une tasse de thé, dans notre beau salon du Carillon, font connaissance dans une ambiance de cordialité et peuvent échanger leurs préoccupations et leurs expériences.

Vers l'avenir

Il y a dix ans, nous disions de l'Union des femmes de Lausanne que c'était une vieille dame. Que dire aujourd'hui ? Que, comme les femmes (et les hommes) d'âge mûr, elle doit s'évertuer à rester jeune, c'est-à-dire à la page, c'est-à-dire encore s'intéresser et s'adapter aux besoins, aux circonstances, des jours actuels. Dans les temps difficiles, où chaque membre était une pionnière, où, pendant deux guerres, les services à rendre se multipliaient, l'Union des femmes a su trouver la façon la plus efficace de se rendre utile. Pourquoi ne le pourrait-elle plus ? L'aide que nous pouvons apporter est peut-être moins immédiate, moins visible aussi, mais nos principes et notre but restent les mêmes : s'occuper des intérêts féminins, les défendre, être un centre de ralliement pour tout ce qui se fait en faveur de la femme. Ce but est d'ailleurs le même pour toutes les Unions du canton. Nous sommes confessionnellement neutres, pour pouvoir accueillir dans nos rangs des femmes de toutes religions, mais toutes nos activités sont pénétrées de l'esprit de service inspiré par le christianisme, et nous sommes persuadées que partout où il y a la vie, les femmes peuvent et doivent aider, et leur cœur leur enseignera l'endroit où on a le plus besoin d'elles, afin qu'elles soient, toujours, ouvrières avec Dieu.

E. Charles

Une courageuse voix féminine

Une voix féminine s'est courageusement adressée, le 2 juin, à Leysin, aux membres de l'Union vaudoise des associations industrielles, commerciales et de métiers — un groupement fort important et représentatif de l'économie vaudoise — pour souligner le gaspillage de forces et de capacités qui résulte de la mauvaise, de l'insuffisante utilisation des forces féminines. C'était la voix de Mlle Berthe Pelichet, juriste, depuis trente-quatre ans secrétaire générale de cette Union, à laquelle elle a consacré tout son cœur, toute son intelligence, qui est vive, tout son savoir, qui est grand.

En prenant congé de sa collaboratrice, l'Union vaudoise des associations industrielles, commerciales et de métiers, l'a acclamée membre d'honneur. Ce qui a permis à Mlle Pelichet de rompre une lance — ce qui n'a certainement pas fait plaisir à chacun — en faveur de la collaboration féminine ; en dépit de l'évolution des mœurs, la discrimination de sexes subsiste ; les patrons considèrent trop leurs employées comme des personnes fidèles, certes, mais au petit cerveau, aux faibles capacités, ce sont de bonnes exécutrices, mais on ne leur demande pas plus, alors que beaucoup peuvent donner davantage. Mlle Pelichet voudrait qu'on les considérât enfin comme des interlocutrices valables.

Anciennes élèves de l'Ecole supérieure

Dans son assemblée du 4 juin, l'Association des anciennes élèves de l'Ecole supérieure et du Gymnase et des anciens gymnasiens du Belvédère, à Lausanne, a pris congé de sa présidente très dévouée, Mme Mages-Dudan (Corcelles-le-Jorat), et l'a remplacée par Mme J. Genton-Jomini (Lausanne).

Mme Mages a été acclamée membre d'honneur pour tous les services rendus à l'Association avec tant de gentillesse et d'amitié.

Mme Bieler-Butticaz

Récemment a été ensevelie, à Cully, Mme Cécile Bieler-Butticas, ingénieur, décédée à l'âge de 82 ans, à Genève, où elle s'était retirée, il y a quatre ans, pour être auprès de ses trois fils.

C'était la première femme ingénieur diplômée d'une école suisse. Fille de l'ingénieur Butticas à Troytorrens, qui a été directeur des services industriels de Genève, elle était née le 2 juillet 1884 et obtint, en 1907, à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, son diplôme d'ingénieur-électricien. Plus tard, en 1929, elle obtint, à Genève, son doctorat ès sciences physiques. Elle avait travaillé comme assistante au laboratoire de physique de l'Université de Lausanne, puis chez son père, ingénieur-conseil à Lausanne. En 1910, elle épousa l'ingénieur Bieler, décédé à Lausanne en 1962. Avec son mari, elle a travaillé à la seconde galerie du Simplon à Brigue, s'occupant plus particulièrement des ouvriers. Etablie ensuite à Lausanne, elle s'y était vouée notamment à l'enseignement des mathématiques à titre privé à l'Ecole Lémania, à Lausanne, et à l'Ecole internationale de Genève. Mme Bieler a joué un rôle actif dans diverses œuvres sociales et dans les associations féminines vaudoises. Elle a été, de 1943 à 1955, membre du Conseil d'administration de la Caisse générale d'allocations familiales à Montreux. Elle a présidé la Société de secours mutuels de l'enseignement libre, la commission des cours de l'Union des femmes de Lausanne. Elle a été membre de la Commission suisse des protestants disséminés. En 1949, à Lausanne, elle a fondé l'Association des soroptimistes qu'elle a présidée pendant plusieurs années. Elle était membre du Groupe des femmes libérales de Lausanne.

Mme Bieler avait présidé, pendant neuf ans, l'Association des anciennes élèves de l'Ecole supérieure de Genève. La maladie et une affection de la vue l'avaient obligée à se retirer de toute vie active.

SOLIDARITÉ FÉMININE

Mme Suzanne Amrein-Graf

PHOTO - CINÉ - SOUVENIRS

27, quai des Bergues - Genève

Pour le beau trousseau...
LA LINIÈRE
3 RUE DU RHONE-GENÈVE
...Pour le joli cadeau

GENÈVE

Pamplemousse à l'Union des femmes

L'assemblée générale de l'Union des femmes s'est tenue le 27 avril 1966. Le rapport annuel fut présenté par la présidente, Mme Alix Choisy, et fut suivi du rapport financier de Mme Reverdin, ils furent tous deux approuvés et l'on passa aux rapports des activités particulières que l'on peut grouper sous cet entête :

Au service des membres et de toutes les femmes

Le **« Groupe de couture »** prépare des vêtements pour l'Armée du salut.

« Les Vacances pour mères de famille » renoncent à leur activité qui a duré plus de trente ans, diverses institutions s'occupent actuellement de procurer des vacances à celles qui en ont besoin, le livret d'épargne, remis au comité de l'Union sera utilisé pour des dons en faveur de mères et d'enfants.

Le **« Bridge »** apporte à l'Union un appoint financier bienvenu.

Les **« Consultations juridiques »**, ouvertes à tout le monde furent plus fréquentes cette année (prendre rendez-vous au local avec Mme de Cazotte, avocate).

Le **« Fonds Jeanne Reymond »** a aidé, cette année, huit personnes à payer des frais de cliniques chirurgicales ; ouvert à toute Genevoise.

Le **« Club de rapprochement »** a réuni mensuellement son public fidèle ; fête de Noël très réussie.

Le **« Bibliothèque »**, 5 fr. par an pour les membres, avec accès aux nouveautés, a vu augmenter la sortie des livres (1796).

Les **« Aides familiales pour tous »** sont venues à l'aide de 73 familles, comprenant 119 enfants. Mme Kronauer, présidente, annonce que les finances sont équilibrées et qu'on dispose de quatre aides depuis février (trois jusque là).

Le **« Dépannage familial »** a reçu 1136 offres d'emploi, mais faute de candidates, il n'a pu réussir que 510 remplacements.

Pour l'**« Ouvroir de l'Union des femmes »**, le rapport a paru déjà dans nos colonnes.

Aux élections, le comité entier fut réélu, et on a ajouté deux nouveaux membres, Mme Porta et Paul Schulé ; Mme Choisy veut bien garder sa charge de présidente.

PAMPLEMOUSSE

Tel est le nom de la future crèche de la cité satellite du Lignon qui pourra héberger 9000 habitants.

Cet ensemble à usage d'habitation n'est pas encore achevé, il s'élève sur un plan en forme d'Y, à une hauteur de douze étages, tandis que les deux tours, à l'une et l'autre extrémité, s'élèvent respectivement à vingt-six et à trente étages. A la hauteur du quatrième étage, un couloir permet de rejoindre les différentes parties de l'immeuble, ainsi on pourra amener les petits enfants jusqu'à la crèche sans passer par l'extérieur. Celle-ci est située au quatrième étage et elle se compose de pièces qui serviront tour à tour de salle de jeux et de lieu de repos pour la sieste, grâce à des lits pliants. Deux pièces sont réservées aux enfants de 2 à 3 ans et une autre à ceux de 3 à 5 ans ; il y a encore la cuisine, le bureau de la directrice, le tout occupe une surface de 302 mètres carrés. Grâce au vaste monte-charge qui dessert l'ensemble, on pourra facilement conduire les enfants dehors, dans la verdure, où s'élève la Cité du Lignon, soit, en cas de temps incertain, entre les piliers qui supportent les bâtiments.

On n'engagera que du personnel qualifié et, comme les heures d'ouverture de la crèche sont fort longues (7 h. 30 à 19 h. 30), il ne faut pas s'étonner que le prix de revient soit élevé : 15 fr. par jour et par enfant. On ne peut dire encore quel sera le prix de pension réclamé aux parents. Il y aura dans cette crèche place pour trente-cinq enfants. On jugera que c'est bien peu pour une population de 9000 habitants. Mais on ne veut recueillir que les enfants dont les mères sont obligées de travailler au dehors, les mères célibataires, par exemple, dont une vingtaine pourront loger là, au sortir des hôtels maternels. On veut éviter de créer des besoins artificiels en crèches.

Pamplemousse dépend du Centre social du Lignon qui souhaite promouvoir un développement culturel et social, assurer un service médical ; ce Centre émane de quinze associations à but social et religieux, l'aide financière officielle n'a pas manqué — le loyer des locaux de la crèche est faible — mais l'apport financier privé est indispensable. Ainsi l'Union des femmes offre à Mme Loutan, la conférencière, un don pris sur le livret d'épargne des vacances pour mères de famille.

Marivaux suffragiste à l'Ecole supérieure de jeunes filles

Le français que l'on entend couramment parler autour de soi est émaillé d'expressions au style relâché, à quoi s'ajoute encore l'argot moderne. Le moins que l'on puisse souhaiter est qu'il faut s'efforcer d'améliorer la langue parlée. C'est à quoi s'attachent les grandes écoles et quelques familles, bélas, peu nombreuses. Les cours de diction doivent être encouragés.

Il a été donné à l'auteur de ces quelques lignes d'assister à la représentation de deux comédies de Marivaux montées par un jeune professeur, Mlle Anne Vaucher, qui sut insuffler son enthousiasme aux élèves de cinquième année et qui stimula leur zèle.

Le jeune professeur eut l'excellente idée de rechercher parmi les innombrables pièces de Marivaux deux d'entre-elles qui convenaient particulièrement bien à ses élèves : « Félicie » et « la Colonie », pièces qui toutes deux furent fort bien menées.

Dans le cadre de notre journal, il faut attirer plus spécialement l'attention des lectrices sur la « Colonie » qui met en évidence quelques-unes des grandes idées défendues par le suffrage féminin. Exposées avec la fantaisie et l'imagination de Marivaux, les thèmes de l'égalité de la femme et de l'homme prennent un relief très accentué et parfois même surprenant. Ce qui fait le charme et l'intérêt de cette comédie, c'est son ingénuité. Marivaux a écrit « La Colonie » en un temps où le droit naturel était « pensé ». Nous voyons « La Colonie » avec les yeux de spectateurs qui ont 200 ans de plus que l'auteur et qui ont assisté à la lutte pour la conquête des droits civiques féminins. Il conviendrait que cette représentation fût donnée une fois encore, car tout en elle éveille l'intérêt et suscite l'admiration. Nous avons mentionné l'auteur, le professeur et les élèves. Mais les décors et les costumes concourent à faire de ce spectacle un instant de joie des yeux : Mireille Grosjean, de l'Ecole des Arts décoratifs, a conçu les uns et les autres, et Mmes Chevallay, Denogent, Dupont, Luppi, Martin, Olivier, Werren et Zuber, maîtresses de couture ont collaboré avec leurs jeunes élèves pour habiller deux douzaines d'actrices ! Tous ces efforts réunis et ces talents conjugués ont conduit à une pleine réussite.

Tant que la diction sera servie avec une si grande conscience, l'espoir ne sera pas perdu d'améliorer la pratique de la langue française et de clarifier les idées qu'elle cherche à exprimer.

L.

Au Conseil municipal

Le Conseil municipal de la Ville de Genève a choisi **Mlle Jacqueline Wavre comme deuxième vice-présidente.**

Nous en sommes particulièrement fières et heureuses car Mlle Wavre est présidente du comité de « Femmes suisses » et nous nous réjouissons d'ores et déjà de la voir, dans deux ans, présider les séances du municipal de Genève, avec la compétence et l'autorité que nous lui connaissons et que nous apprécions chez elle.

Le cinquantenaire des Eclaireuses

Les éclaireuses genevoises fêtent le cinquantenaire de leur fondation, en 1916, par une série de manifestations échelonnées.

Elles ont décidé de faire, cette année, un effort particulier d'entraide internationale. A cet effet, elles avaient organisé, pendant quelques jours, une exposition « Djémila, la faim dans le monde ». Djémila est un village algérien très démuni de ressources.

Elles ont recueilli des dons en argent et en nature, travaillé de leurs mains pour aider non seulement Djémila, mais aussi Demati en Crête et Pamplona au Pérou. Bravo !

L'assemblée du Suffrage en page 4
Fribourg en page 5